

Offre promo de l'été 2023 Best Western Rewards® Conditions générales

Les membres Best Western Rewards® (les « Membres ») qui

- (a) s'inscrivent à l'offre promo de l'été 2023 entre le 1er juin et le 15 août 2023 sur bestwestern.fr depuis la page dédiée à l'offre ou par un autre moyen autorisé, par exemple, à la réception de n'importe quel hôtel Best Western® Hotels & Resorts en France ou au Maghreb ;
- (b) réservent un séjour d'une nuit minimum entre le 01 juin et le 15 août 2023 pour un séjour avant le 31 août 2023 sur bestwestern.fr ;
- (c) et effectuent un (1) séjour éligible* entre le 01 juin 2023 et le 31 août 2023 dans un hôtel Best Western® Hotels & Resorts en France ou au Maghreb ;
- (d) ont indiqué une adresse e-mail valide dans le profil de leur compte de fidélité au moment de leur inscription à l'offre;
- (e) pour les réservations en direct auprès d'un hôtel Best Western® Hotels & Resorts en France pour des séjours entre le 1^{er} juin 2023 et le 31 août 2023, elles doivent avoir été faites à partir du 15 mai 2023 pour que les membres puissent bénéficier de l'offre

gagneront une (1) carte cadeau Best Western France d'une valeur de 30 € TTC qu'ils pourront utiliser pour un prochain séjour. Offre limitée à 2 cartes cadeaux maximum par membre sur la période de l'offre.

La carte cadeau sera émise en euros pour une valeur de 30 € **dans la limite d'une carte cadeau par réservation**. C'est-à-dire que si la réservation comprend plus d'une chambre, seule une carte cadeau sera délivrée.

L'inscription à l'offre promo de l'été 2023 et l'adhésion au Club de fidélité Best Western Rewards® sont requises avant ou au cours du premier séjour éligible pour bénéficier de l'offre. Les séjours éligibles effectués avant l'inscription à l'offre promo de l'été 2023 et l'adhésion au Club Best Western Rewards® ne seront pas pris en compte pour remplir les conditions de l'offre promo de l'été 2023.

Vous pouvez vous inscrire au Club de fidélité Best Western Rewards® gratuitement en vous rendant sur https://www.bestwestern.fr/bwr_inscription.jsp#inscription_rewards. **La Carte cadeau expire le 31 décembre 2023.** Aucune prolongation, substitution, remplacement ou remboursement n'est possible.

L'offre promo de l'été 2023 n'est pas transférable. L'offre promo de l'été 2023 peut être annulée ou modifiée sans préavis. **Le Membre recevra sa Carte cadeau dans un délai de 15 jours après la fin du séjour éligible. La Carte cadeau sera envoyée sous format électronique à l'adresse e-mail du Membre.** La Carte cadeau ne sera pas envoyée par courrier, ni autrement que via l'adresse e-mail du Membre telle qu'indiquée sur le profil de son compte de fidélité.

Tous les règlements du Club de fidélité Best Western Rewards® s'appliquent. Rendez-vous sur https://www.bestwestern.com/fr_FR/legal/bwr-terms-conditions.html pour consulter les conditions générales du Club.

Tous les règlements relatifs aux cartes cadeaux Best Western France s'appliquent. **Les cartes cadeaux Best Western France ne peuvent être utilisées que dans les hôtels en France et au Maghreb.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service clients au 01-49-02-30-00 ou par email à serviceclientfrance@bestwestern.fr

Seuls les membres Best Western Rewards® résidant en France peuvent participer à la présente offre promo de l'été 2023.

** Aux fins de la présente offre promo de l'été 2023, un « séjour éligible » est défini comme tout séjour non annulé d'une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel de marque Best Western® Hotels & Resorts en France et au Maghreb pendant lequel le membre remporte des points/des miles, à l'exception des séjours réservés via une agence de voyages en ligne, des séjours réservés via un voyageur ou des séjours réservés à un tarif réduit spécial (consultez le règlement du programme Best Western Rewards® pour plus d'informations sur les critères d'éligibilité). En cas de plusieurs arrivées/départs dans le même établissement avec moins de 24 heures entre le départ et l'arrivée suivante, un seul séjour éligible sera comptabilisé. Pour être comptabilisé dans le cadre de la présente offre promo de l'été 2023, tout séjour éligible doit avoir lieu durant la Période de promotion et se terminer avant le 31 août 2023. Les séjours éligibles ayant lieu pendant la durée de la Période de promotion, mais dont la date d'arrivée précède le début de la Période de promotion, ne seront pas comptabilisés dans le cadre de l'offre promo de l'été 2023.*

Chaque hôtel Best Western® est individuellement exploité par un propriétaire indépendant.